

<https://archined.ined.fr>

Diversité sociale des immigré·es et de leurs enfants : positions et mobilité intergénérationnelle

Louise Caron, Mathieu Ferry et Mathieu Ichou

Version

Libre accès

Licence / License

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND)

POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION

Louise Caron, Mathieu Ferry et Mathieu Ichou, 2023, "Diversité sociale des immigré·es et de leurs enfants : positions et mobilité intergénérationnelle". Documents de travail, n°282, Aubervilliers : Ined.

Disponible sur / Available at:

http://hdl.handle.net/20.500.12204/008QEYwBU9Wft_qNx1hJ

DOCUMENTS DE TRAVAIL 282

Diversité sociale des immigré·es et de leurs enfants : positions et mobilité intergénérationnelle

Louise Caron, Mathieu Ferry, Mathieu Ichou

Novembre 2023

Diversité sociale des immigré·es et de leurs enfants : positions et mobilité intergénérationnelle

Louise Caron^{1,2}, Mathieu Ferry³, Mathieu Ichou^{1,2}

Ce document est une version préliminaire d'un chapitre. Il n'a pas été évalué par des pairs.

Résumé

Les études sur la mobilité sociale, en France comme à l'étranger, montrent la forte inertie des positions sociales : la position sociale des parents constitue indéniablement un déterminant fort de celle de leurs enfants. Ces mécanismes ont cependant principalement été examinés pour la population générale. Cette reproduction est-elle moins forte, similaire ou plus forte au sein des familles immigrées ? À partir des données de l'enquête TeO2, ce travail a deux objectifs : décrire les positions sociales des immigré·es et de leurs enfants, et étudier leurs évolutions d'une génération à l'autre. Nous souhaitons ainsi décrire la diversité des positions et de la mobilité sociales des immigré·es et de leurs enfants, en les comparant à la population majoritaire. Pour cela, nous construisons une nomenclature multidimensionnelle des positions sociales qui distingue, au sein des classes moyennes et supérieures, une fraction à dominante économique et une fraction à dominante culturelle, et au sein des classes populaires, une fraction stabilisée et une fraction précaire. Les résultats donnent à voir la variation des positions sociales des individus en fonction de leur génération migratoire, de leur origine et de leur sexe, et à l'intérieur même des groupes définis par ces trois variables. Nos analyses portent également une attention particulière au poids de l'origine sociale. Les enfants d'immigré·es font plus souvent l'expérience d'une mobilité sociale ascendante. Ces trajectoires de mobilité ascendante s'expliquent en grande partie par les origines sociales nettement moins favorisées des enfants d'immigré·es par rapport à la population majoritaire.

Mots clés : immigrés, enfants d'immigrés, mobilité sociale intergénérationnelle, classe sociale, TeO2, France

Keywords: immigrant integration, second generation, intergenerational social mobility, social class, TeO2, France

¹ Institut National d'Études Démographiques (INED), F-93300 Aubervilliers, France.

² Institut Convergences Migrations.

³ Laboratoire Printemps, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 78280 Guyancourt, France.

Introduction

Dans la lignée de théories classiques de la stratification sociale comme celles de Weber (1922) ou de Bourdieu (1979), les recherches françaises récentes sur l'espace social insistent sur l'importance de le considérer comme multidimensionnel (Cayouette-Remblière et al., 2021 ; Cayouette-Remblière et Ichou, 2019). Les études sur la mobilité sociale, en France (Vallet, 2020) comme à l'étranger (Torche, 2015), montrent, par ailleurs, la forte inertie des positions sociales : si la reproduction sociale est loin d'être parfaite, la position sociale des parents constitue indéniablement un déterminant fort de celle de leurs enfants dans la population générale. Cette reproduction est-elle moins forte, similaire ou plus forte au sein des familles immigrées ? La question a fait l'objet de plusieurs études à l'étranger (Li et Heath, 2016 ; OECD, 2018 ; Platt, 2005 ; Potochnick et Hall, 2021), mais aucune analyse quantitative systématique n'a été menée en France à notre connaissance¹, même si des travaux qualitatifs importants existent (Santelli, 2001). À partir des données de l'enquête TeO2, Beauchemin, Ichou et Simon (2022) montrent qu'en termes de diplôme les enfants d'immigré·es font davantage l'expérience d'une mobilité ascendante par rapport à leur parents souvent peu diplômés, sans néanmoins atteindre le même niveau de diplôme que les enfants de natif·ves. Qu'en est-il pour la position sociale ?

Ce texte a deux objectifs : décrire les positions sociales des immigré·es et de leurs enfants, et étudier leurs évolutions d'une génération à l'autre. À rebours des représentations homogénéisantes, souvent misérabilistes, et largement issues de l'histoire de l'immigration, nous souhaitons mettre au jour l'hétérogénéité des positions sociales des immigré·es et de leurs enfants. Pour cela, il est nécessaire de se munir d'outils analytiques capables de dépasser une cartographie simpliste qui ne différencieraient les positions sociales que selon un axe unique qui irait du « haut » au « bas » de la société. Notre approche consiste à positionner les immigré·es et leurs enfants au sein de classes sociales hiérarchisées verticalement entre elles (classes supérieures, classes moyennes et classes populaires), mais qui se subdivisent également selon d'autres dimensions : structure des capitaux (économiques et culturels), au sein des classes moyennes et supérieures, et stabilité de l'emploi, au sein des classes populaires (voir encadré 1). L'enrichissement de la cartographie sociale, tenant compte de la « gauche » (fractions culturelles) et de la « droite » (fractions économiques) de l'espace social, permet ainsi de tenir compte des mobilités « transversales », et de la convertibilité d'une espèce de capital en une autre (Bourdieu, 1979 : 146).

Cette étude s'organise en trois temps. À partir de cette nomenclature originale, nous proposons d'abord un panorama des positions sociales des immigré·es de leurs enfants en France, que nous distinguons selon leur sexe et selon l'origine géographique de leurs ascendant·es. Nous décrivons ensuite les trajectoires de mobilité sociale intergénérationnelle que les enfants d'immigré·es et de natif·ves ont connu par rapport à leurs parents. Enfin, nous étudions les déterminants de la position sociale atteinte, en portant une attention particulière au

¹ Voir néanmoins quelques résultats à partir des données de TeO1, dans Meurs, Lhommeau et Okba (2016, p. 253-260) ; pour une revue de littérature internationale sur ce thème, voir Ferry et Ichou (2024).

rôle de l'origine sociale : à origine sociale comparable, les enfants d'immigré·es atteignent-ils et elles des positions sociales différentes de celles de la population majoritaire ?

Il est important de souligner que parmi les répondant·es de l'enquête TeO2, il n'existe pas, sauf exception, de lien de filiation entre les individus de la première et de la deuxième génération. Le terme de « génération » renvoie ici au rapport à la migration et non à de véritables générations familiales. On distingue les immigré·es de première génération (né·es étranger·ères à l'étranger et ayant migré en France, les G1) et les enfants d'un (G2.5) ou de deux (G2) parents immigrés. La distinction en générations constituées par le lien à la migration est une variable analytique centrale dans la littérature sur l'intégration des immigré·es, les théories classiques de l'assimilation (Gordon, 1964 ; Alba et Nee, 2003) faisant l'hypothèse que les situations socioéconomiques des populations immigrées s'améliorent au fil des générations pour converger avec celles de la population majoritaire. La population majoritaire sert donc ici de point de référence pour comparer les positions de ces différentes générations d'immigré·es.

I. La diversité des positions sociales des immigré·es et de leurs enfants

Cette première partie vise à décrire les positions sociales des immigré·es et de leurs enfants, en les comparant à celles occupées par la population majoritaire. Pour cela, nous privilégions une description fondée sur les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Nous caractérisons l'espace social à partir d'une nomenclature qui distingue les individus selon le volume et la structure des capitaux économiques et culturels de chaque PCS, mais aussi selon la précarité de leur situation professionnelle (voir l'encadré 1). Ce texte, centré sur les positions professionnelles, exclut donc les étudiant·es. Nous nous restreignons également aux individus âgés de plus de 25 ans afin de maximiser les positions postérieures à l'entrée sur le marché du travail.

Encadré 1 : Construire une nomenclature des positions sociales

Nous proposons une nomenclature synthétique de classes sociales dont le premier principe vise à considérer simultanément le volume et la structure des capitaux économiques et culturels. Cette distinction s’inspire des travaux classiques de Bourdieu (1979), ainsi que d’approches « néo-bourdieusiennes » dans l’étude des classes sociales, notamment la société norvégienne (Flemmen, Jarness et Rosenlund, 2019). Pour construire cette nomenclature, on distingue d’abord, au sein des catégories socioprofessionnelles (PCS) en 42 postes, trois grands groupes : les classes supérieures (cadres, professions libérales, chef·fes d’entreprise), les classes moyennes (agriculteurs·trices sur moyenne ou grande exploitation, artisan·es et commerçant·es, et professions intermédiaires) et les classes populaires (employé·es et ouvrier·es). Cette première distinction, *verticale*, associée au volume global des capitaux des individus, se double d’une distinction *horizontale* en termes de structure des capitaux économiques et culturels. Pour distinguer les fractions économiques et culturelles au sein des classes supérieures et moyennes, on calcule la moyenne du revenu du travail (indicateur de capital économique) et du diplôme (indicateur de capital culturel) pour chaque catégorie socio-professionnelle en 42 postes, puis on associe un rang du revenu et du diplôme à chacune au sein des classes moyennes d’une part, et supérieures d’autre part. En utilisant ces rangs relatifs, ainsi que des considérations théoriques issues de travaux existants (van Zanten 2009 ; Cayouette-Remblière et Ichou, 2019), nous opérons une distinction entre les pôles économiques et culturels des classes moyennes et supérieures. Remarquons que, de fait, cette distinction recoupe en grande partie celle entre le secteur public et le secteur privé, notamment pour les classes moyennes.

Il est difficile d’opérer, selon le même principe, une distinction entre capitaux économiques et culturels au sein des classes populaires qui se caractérisent par un faible volume des deux. Néanmoins, afin de tenir compte de l’hétérogénéité de ce groupe (Cayouette-Remblière, 2015), on distingue les individus dans des emplois stabilisés, c’est-à-dire sans limite de durée (les « classes populaires stables », fonctionnaires ou titulaires d’un CDI), de ceux dans des postes à durée déterminée (les « classes populaires précaires », au chômage ou inactifs au moment de l’enquête). Cette distinction s’inspire de travaux ayant montré que la stabilité des positions est une ligne de structuration sociale importante, notamment au sein des classes populaires (Dubost et Tranchant, 2019).

Classes supérieures économiques	Classes supérieures culturelles
Chef·fes d’entreprise d’au moins 10 salarié·es (23) ; Professions libérales (31) ; Cadres administratifs et commerciaux d’entreprise (37) ; Ingénieur·es et cadres techniques d’entreprise (38)	Cadres de la fonction publiques (33) ; Professeur·es, professions scientifiques (34) ; Professions de l’information, des arts et des spectacles (35)
Classes moyennes économiques	Classes moyennes culturelles
Agriculteur·rices sur moyenne (12) et grande exploitation (13) ; Artisan·es (21) ;	Professeur·es des écoles, instituteur·rices (42) ; Professions intermédiaires santé et

Commerçant·es et assimilé·es (22) ; Technicien·nes (47) ; Contremaîtres, agents de maîtrise (48)	du travail social (43) ; Clergé, religieux (44) ; Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (45) et commerciales des entreprises (46)
Classes populaires stables	
<p>Contrat de travail à durée indéterminée ou titulaire de la fonction publique</p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>CS « populaires » : Agriculteur·rices sur petite exploitation (11) ; Employé·es (52, 53, 54, 55, 56) et ouvrier·ères (62, 63, 64, 65, 67, 68, 69).</p>	
Classes populaires précaires	
<p>Contrat de travail à durée déterminée ou absence de contrat de travail (chômage ou inactivité)</p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>CS « populaires » : Agriculteur·rices sur petite exploitation (11) ; Employé·es (52, 53, 54, 55, 56) et ouvrier·ères (62, 63, 64, 65, 67, 68, 69).</p>	
<p>Par définition, cette nomenclature est construite sur les individus ayant déjà travaillé (pour celles et ceux qui ne sont pas en emploi au moment de l'enquête, on utilise la PCS de la profession précédente). Toutefois, pour tenir compte du fait qu'une partie non négligeable des populations immigrées et enfants d'immigré·es ne participent pas au marché du travail (en particulier pour les femmes de première génération, Figure 1), nous ajoutons à cette nomenclature une catégorie supplémentaire constituée des individus n'ayant jamais travaillé.</p> <p>La nomenclature comporte ainsi sept catégories : classes supérieures économiques, classes supérieures culturelles, classes moyennes économiques, classes moyennes culturelles, classes populaires stables, classes populaires précaires, et les individus n'ayant jamais travaillé.</p>	

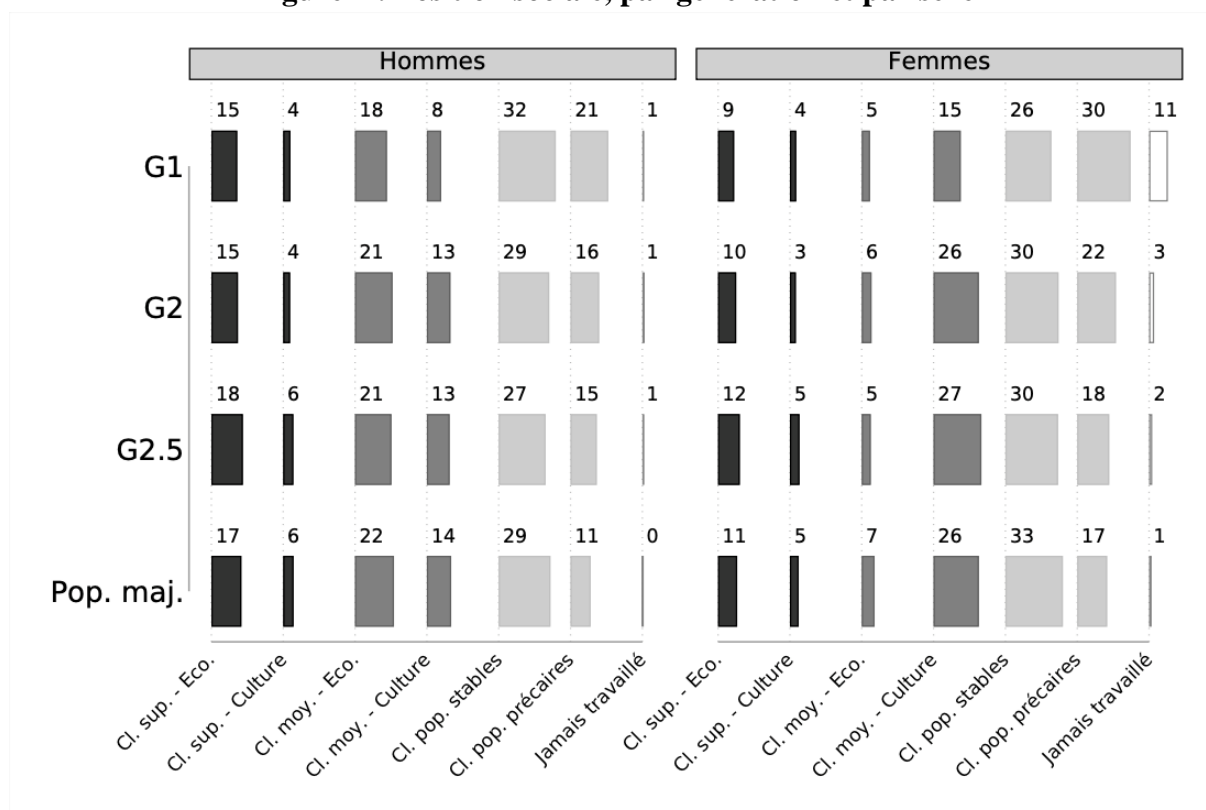
La Figure 1 représente les positions sociales des immigré·es et de leurs enfants, ainsi que celles de la population majoritaire, selon cette nomenclature et en fonction du genre². La majorité des immigré·es (G1) appartiennent aux classes populaires. Chez les hommes comme chez les femmes, cette proportion décroît au fil des générations. Elle est la plus faible parmi les hommes de la population majoritaire et parmi les enfants de couples mixtes (G2.5) pour les femmes. Au sein des classes populaires, on peut également remarquer une spécificité des femmes immigrées qui constituent l'unique groupe au sein duquel les classes populaires précaires (30%) sont plus nombreuses que les classes populaires stables (26%). C'est également dans ce groupe que la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé est la plus importante

² Les effectifs de notre population d'analyse par groupes, sexe et origine géographique sont disponible en annexe, tableau A1.

(11% alors qu'elle ne dépasse pas 3% dans les autres groupes). Il s'agit là d'un résultat classique, déjà observé dans le premier volet de l'enquête TeO1 ainsi que dans divers travaux ayant montré que les femmes immigrées (notamment celles arrivées dans le cadre du regroupement familial) participent moins au marché du travail que leurs homologues masculins en France, mais aussi que les femmes natives sans ascendance migratoire (Beauchemin et al., 2016 ; Meurs et Pailhé, 2008).

Si les écarts entre immigré·es et la population majoritaire sont assez marqués quant à la proportion d'individus appartenant aux classes populaires, la proportion d'immigré·es des classes supérieures économiques et, dans une moindre mesure, culturelles n'est que légèrement plus faible que celle observée au sein de la population majoritaire. L'émigration vers la France est un processus sélectif et une partie non négligeable des immigré·es possèdent les ressources nécessaires pour occuper des positions professionnelles favorisées. On remarque également que la proportion des fractions culturelles des classes moyennes et supérieures augmente entre les G1 et les G2, notamment du fait du meilleur accès aux emplois publics pour les enfants d'immigré·es (Meurs, Lhommeau et Okba, 2016). Quelle que soit la catégorie de population, les femmes appartiennent plus souvent aux classes moyennes culturelles que les hommes qui, au sein de la classe moyenne, se retrouvent davantage dans les positions à fort capital économique.

Figure 1 : Position sociale, par génération et par sexe



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

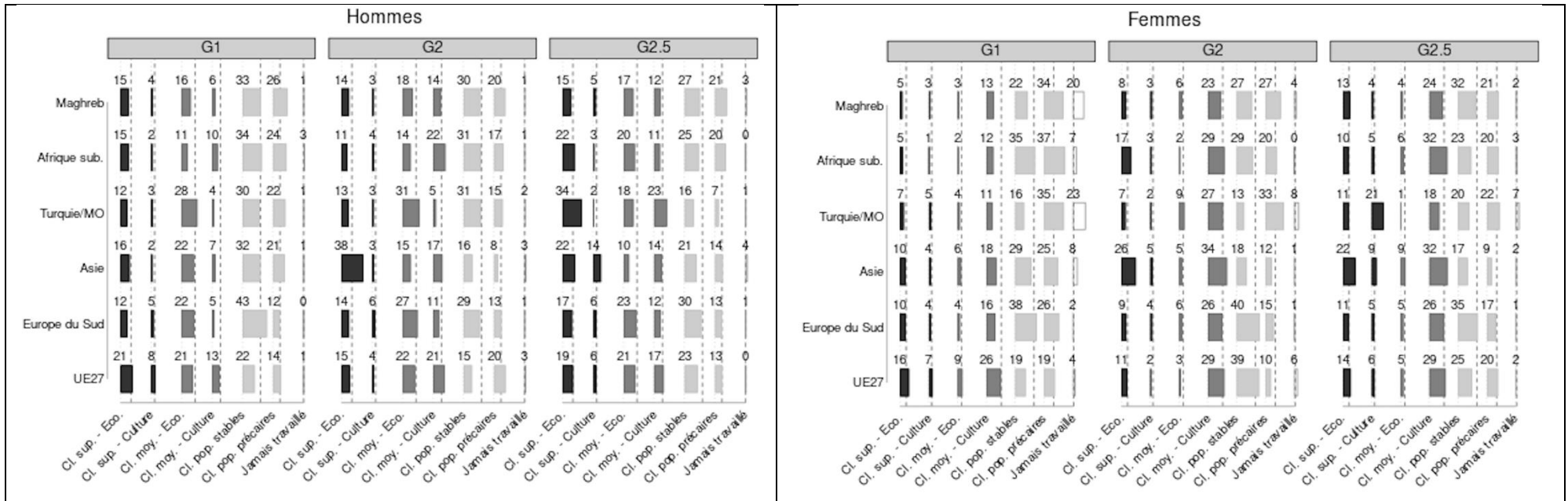
Champ : individus âgés de plus de 25 ans, hors natif·ves des Outre-mer et enfants de natif·ves des Outre-mer.

Lecture : 15 % des hommes immigrés G1 appartiennent à la fraction économique des classes supérieures, contre 9 % des femmes G1.

Ces différences de positions sociales selon le lien à la migration masquent une hétérogénéité forte selon l'origine (Figure 2). Parmi les G1, la proportion de classes populaires est forte pour les immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie, alors qu'elle est similaire à celle de la population majoritaire pour les immigré·es de l'UE (hors Europe du Sud). La place des classes populaires se réduit pour les G2 et G2.5 pour presque toutes les origines, avec une baisse particulièrement marquée pour les enfants d'immigrés et de couple mixte d'Asie. Au sein des classes supérieures, on retrouve une surreprésentation des hommes par rapport aux femmes et, dans certains groupes, une augmentation entre la première et la deuxième génération. En particulier, les filles et fils d'immigré·es d'Asie (G2 et G2.5) sont nombreux·ses parmi les classes supérieures, notamment économiques. Cette observation, qui peut être reliée aux trajectoires scolaires plus favorables des enfants d'immigré·es d'Asie du sud-est (Ichou, 2018), était déjà visible dans la première édition de l'enquête (Meurs, Lhommeau et Okba, 2016).

Les femmes occupent plus souvent des positions au sein des fractions à dominante culturelle (principalement au sein des classes moyennes et souvent dans le secteur public) et les hommes des positions dans les fractions économiques, un résultat qui tient pour toutes les origines géographiques et quelle que soit la génération. La proportion de classes populaires précaires et des personnes n'ayant jamais travaillé est également plus forte chez les femmes immigrées, en particulier parmi celles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie. Sur ce point, les écarts entre hommes et femmes s'estompent relativement pour les générations des enfants, à l'exception des originaires de Turquie et du Moyen-Orient.

Figure 2 : Position sociale par sexe et par origine géographique



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans hors natif-ves des Outre-mer et enfants de natif-ves des Outre-mer.

Lecture : parmi les hommes immigrés G1 du Maghreb, 15% appartiennent aux classes supérieures économiques.

Note : les lignes en pointillées correspondent à la proportion de chaque classe parmi les hommes (à gauche) et les femmes (à droite) de la population majoritaire. La catégorie « Autres pays », très hétérogène, n'est pas présentée ici par souci de concision.

Les positions sociales varient donc selon le sexe, le lien à la migration et l'origine. Au sein même de chaque groupe, l'hétérogénéité demeure : même dans les groupes qui ont, en moyenne, les positions sociales les plus défavorisées, comme les femmes immigrées du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie, les classes supérieures ne sont pas absentes. Symétriquement, dans les groupes les plus favorisés, comme les fils d'immigré·es asiatiques ou la population majoritaire, les classes populaires sont bien présentes. Cette diversité des positions sociales est-elle un héritage direct de celles des parents ou est-elle le produit de mobilités intergénérationnelles ?

II. Mobilité sociale intergénérationnelle des enfants d'immigré·es et de la population majoritaire

Dans cette seconde partie, on s'intéresse aux processus de transmissions intrafamiliales des positions sociales. Pour cela, on compare les positions professionnelles des répondant·es à celles de leurs parents, en utilisant la position la plus élevée des deux parents quand le·la répondant·e avait 15 ans³. Dans 80 % des cas, il s'agit de celle du père, cette proportion atteignant même 90 % parmi les G2. On exclut les individus n'ayant jamais travaillé parce qu'ils et elles sont difficiles à positionner dans la hiérarchie sociale, et que nous n'avons pas l'information symétrique à propos des parents. La nomenclature utilisée pour définir la classe sociale parentale est similaire à celle décrite précédemment, mais ne distingue pas les classes populaires en deux sous-groupes, car on ne dispose pas d'information sur la stabilité de l'emploi des parents ou leurs expériences du chômage.

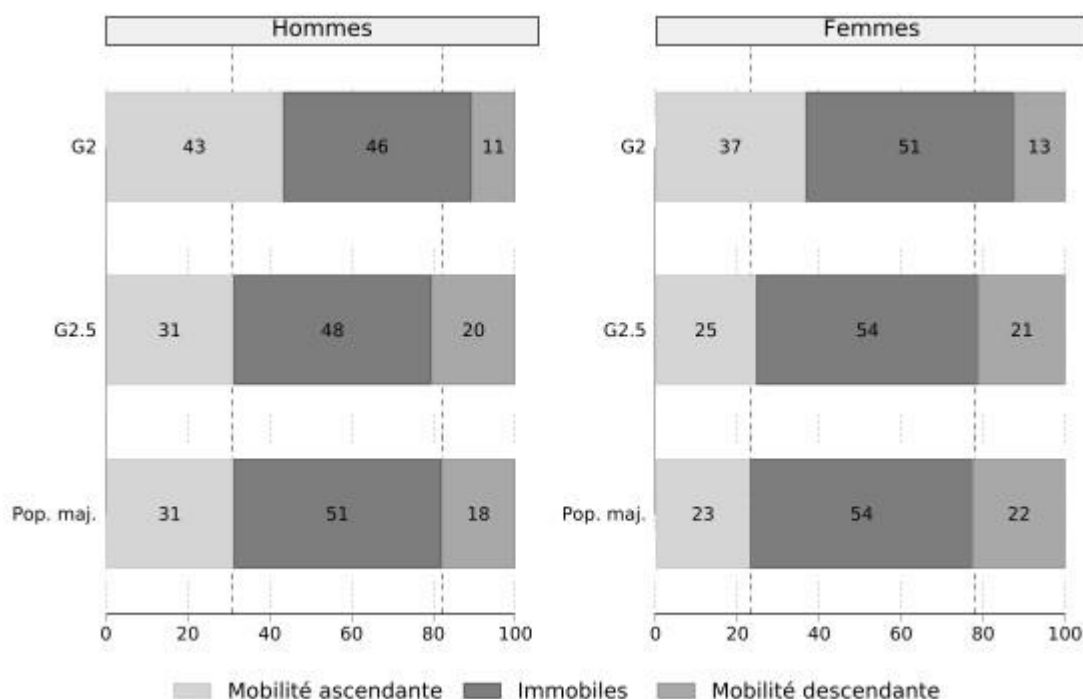
Dans un premier temps, on compare les positions des répondant·es avec celles de leurs parents selon une nomenclature simplifiée et hiérarchisée en trois grandes classes sociales : les classes supérieures, les classes moyennes et les classes populaires. Cette nomenclature simplifiée nous permet d'identifier les expériences de mobilité ascendante (quand les enfants appartiennent à une classe sociale plus élevée que celle de leurs parents), le mobilité descendante (l'inverse), et les répondant·es « immobiles », qui appartiennent à la même grande classe sociale que leurs parents.

La moitié des G2.5 et de la population majoritaire n'a pas connu de mobilité sociale intergénérationnelle, ni ascendante ni descendante, soit respectivement 48 % et 51 % chez les hommes, et 54 % chez les femmes (Figure 3). Si ces proportions d'individus immobiles – selon notre définition large des classes sociales – sont relativement similaires parmi les G2, les différences sont plus importantes en ce qui concerne les mobilités ascendantes. Parmi les hommes, 43 % des enfants d'immigré·es (G2) sont en ascension sociale, mais ce n'est le cas que de 31 % des enfants de couples mixtes (G2.5) et 31 % de la population majoritaire. Une tendance similaire s'observe chez les femmes, avec 37 % de mobilités ascendantes parmi les G2 contre 25 % pour les G2.5 et 22 % pour les majoritaires.

³ Si le parent était alors au chômage ou inactif mais avait déjà travaillé, cette variable correspond à la dernière situation professionnelle du parent.

Au sein de chaque groupe d'origine, la sur-représentation des mobilités ascendantes chez les G2 par rapport à celles des G2.5 et de la population majoritaire est également observée⁴ (Figure 4). Par ailleurs, si les mobilités ascendantes sont effectivement plus fréquentes chez les hommes G2 d'Afrique subsaharienne que parmi les enfants de couples mixtes de la même origine (G2.5), elles sont comparables à celles de la population majoritaire (31 %) comme l'indique la ligne pointillée de gauche qui correspond à la proportion d'hommes majoritaires ayant connu une mobilité ascendante. Enfin, on peut noter la très forte proportion de mobilité ascendante chez les G2 d'Asie, en particulier chez les hommes (62%).

Figure 3 : Trajectoires de mobilité sociale intergénérationnelle parmi les enfants d'immigré·es (G2 et G2.5) et la population majoritaire, par sexe



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

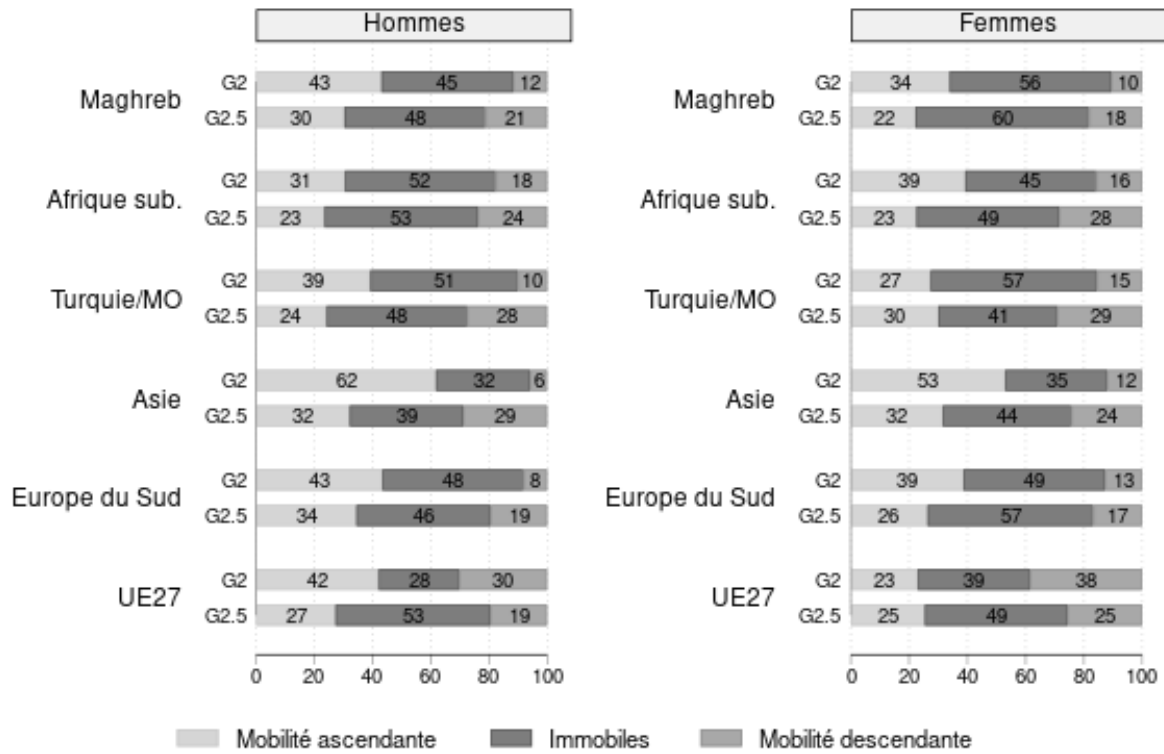
Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer, enfants de natif·ves des Outre-mer et immigré·es de première génération.

Lecture : parmi les fils de deux parents immigrés (G2), 43% ont connu une mobilité sociale ascendante par rapport à leur parents, 11% une mobilité descendante et 46% sont restés « immobiles » dans la même classe sociale que leurs parents.

Note : les lignes en pointillés indiquent les proportions de mobilité ascendante, d'immobilité et de mobilité descendante pour la population majoritaire, respectivement chez les hommes et chez les femmes.

⁴ Sauf pour les femmes G2.5 de Turquie et du Moyen-Orient dont les effectifs sont trop faibles pour considérer cette observation comme fiable.

Figure 4 : Trajectoires de mobilité sociale intergénérationnelle parmi les enfants d’immigré·es (G2 et G2.5), par sexe et origine



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : enfants d’immigré·es âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé.

Lecture : parmi les fils de deux parents immigrés du Maghreb (G2), 43% ont connu une mobilité sociale ascendante par rapport à leur parents, 12% une mobilité descendante et 45% sont restés « immobiles » dans la même classe sociale que leurs parents.

Note : les lignes en pointillés indiquent les proportions de mobilité ascendante, d’immobilité et de mobilité descendante pour la population majoritaire, respectivement chez les hommes et chez les femmes.

Ces résultats corroborent des travaux ayant souligné des taux de mobilité sociale ascendante plus élevés pour les enfants d’immigré·es par rapport à la population majoritaire, notamment aux États-Unis (Drouhot et Nee, 2019 ; Ferry et Ichou, 2024), mais différent des quelques analyses menées sur cette question à partir des données de l’enquête TeO1 (Meurs, Lhommeau et Okba, 2016 ; Okba, 2012) qui concluaient à une mobilité ascendante d’ampleur similaire entre enfants d’immigré·es et de natif·ves. Néanmoins, les fortes proportions de mobilité ascendante des enfants d’immigré·es ont également été mises en lumière pour d’autres indicateurs, comme la mobilité intergénérationnelle des revenus (Abbas et Sicsic, 2022).

Dans 40% des couples mixtes, la position sociale la plus élevée est celle du parent non-immigré. L’origine sociale des G2.5 est donc plus proche de celle de la population majoritaire, ce qui explique en partie des expériences de mobilité sociale davantage similaire dans ces deux groupes. Le principal résultat tient à la spécificité des trajectoires intergénérationnelles des enfants de deux parents immigrés (G2). Les données de TeO2 confirment d’ailleurs que la progression intergénérationnelle du taux de diplômé·es du supérieur est particulièrement

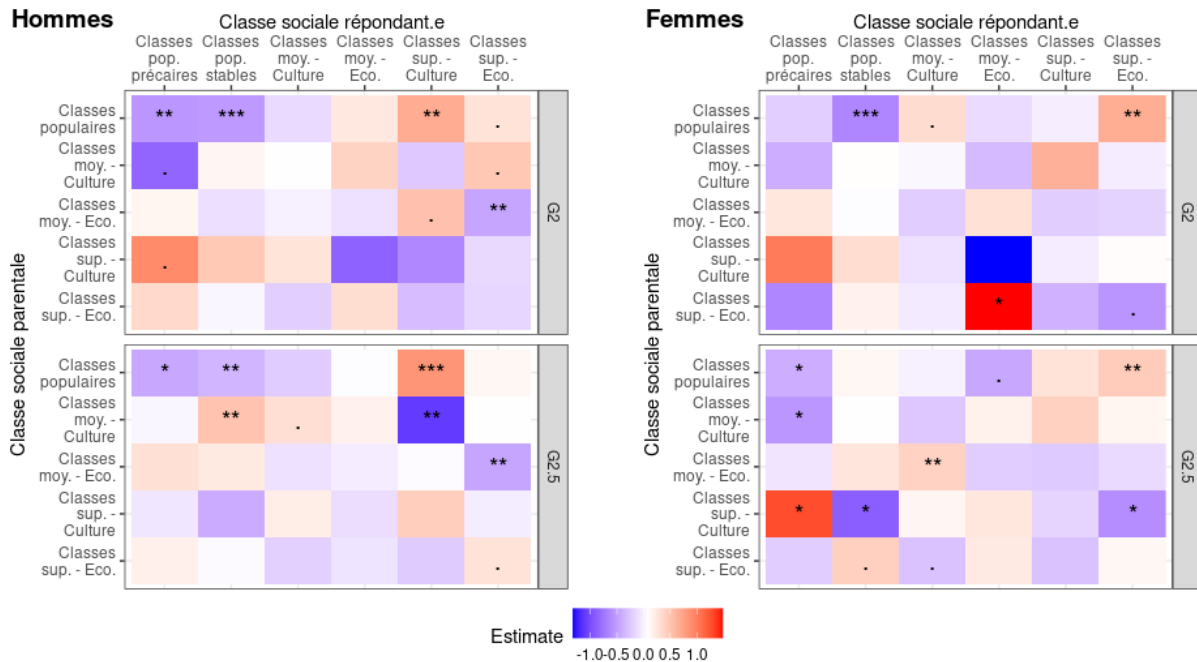
importante pour les enfants de deux parents immigrés (G2), et notamment pour celles et ceux originaires du Maghreb et d'Europe du Sud (Beauchemin et al., 2022).

Cette plus forte proportion de mobilité ascendante pour les G2 est à comprendre en regard de la position socioéconomique souvent plus défavorisée de leurs parents immigrés en France par rapport aux majoritaires. Mécaniquement, les possibilités d'ascension sociale sont plus limitées pour les enfants de natif·ves qui partent de plus « haut ». Cette différence s'explique également par le fait que la position sociale des immigré·es en France ne reflètent pas nécessairement l'ensemble des ressources prémigratoires qu'ils et elles transmettent à leurs enfants et qui contribuent à leur réussite scolaire (Ichou, 2018).

Si ces analyses dressent un premier panorama des trajectoires de mobilités intergénérationnelles, elles demeurent toutefois limitées en ce qu'elles invisibilisent les associations précises entre classe sociale des parents et des enfants et, notamment, les mobilités horizontales (entre fractions économiques et culturelles d'une même classe). Des tables de mobilité « classiques » entre la classe sociale parentale et la classe sociale d'*ego* en utilisant la nomenclature initiale, plus précise (disponibles en Annexe, voir Figure A1), fournissent de premières statistiques descriptives sur la fréquence des mobilités intergénérationnelles entre chaque classe dans chacun des groupes. De telles tables sont cependant fortement dépendantes de la distribution structurelle des positions sociales des répondant·es et de celle de leurs parents. Il est donc difficile de distinguer dans les éventuelles différences de mobilité sociale entre enfants d'immigré·es et population majoritaire ce qui tient à la spécificité des transmissions familiales de ce qui est dû à des évolutions structurelles de la stratification sociale française.

L'étude des associations statistiques les plus significatives entre la classe sociale des répondant·es et de ses parents offre une façon d'évaluer la spécificité des transmissions de la position sociale dans les familles immigrées (Figure 5). Pour chaque table de mobilité (celle des G2, celle des G2.5 et celle de la population majoritaire), on calcule l'association entre chaque paire de classes sociales sous forme de log-odds qui renseignent sur la sur- ou sous-représentation des familles dans chaque cellule de la table de mobilité par rapport à la moyenne de l'ensemble des autres cellules. On compare ensuite la table des G2 et celle des G2.5 à celle de la population majoritaire pour identifier d'éventuelles spécificités statistiquement significatives dans l'association entre la classe sociale parentale et celle des répondant·es. Un écart élevé et positif indique, pour une cellule donnée, qu'il y a relativement plus de personnes connaissant cette trajectoire de mobilité, par rapport aux majoritaires. Autrement dit, les valeurs élevées indiquent une surreprésentation d'une association spécifique entre classe sociale d'*ego* et classe sociale parentale par rapport aux trajectoires intergénérationnelles de la population majoritaire. Quand l'écart est négatif, il s'agit alors d'une sous-représentation par rapport aux familles majoritaires.

Figure 5 : Comparaison des tables de mobilité des enfants d’immigré·es et de la population majoritaire, par écarts de log-odds, selon le sexe



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer et enfants de natif·ves des Outre-mer.

Note : la légende de couleur correspond à l'écart des log-odds entre les enfants d'immigré·es et la population majoritaire, pour chaque association entre la classe sociale parentale et la classe sociale du ou de la répondant.e. La significativité statistique (***) : $p < 0.001$, ** : $p < 0.01$, * : $p < 0.05$, · : $p < 0.1$) est calculée à partir de deux modèles log-linéaires saturés et pondérés (sur les hommes et sur les femmes), où les log-odds représentent des contrastes de type somme (*effect coding*) entre la classe parentale et celle du ou de la répondant.e. Cette représentation s'inspire en partie de la représentation graphique des modèles log-linéaires et multiplicatifs proposée par Bucca (2020).

Lecture : par rapport aux hommes majoritaires, les G2 issus des classes populaires ont significativement moins de chance d'appartenir aux classes populaires précaires ou stables et plus de chances d'appartenir aux classes supérieures du pôle culturel ou économique.

L'analyse de la Figure 5 est facilitée si l'on se concentre principalement sur les quatre cadrans extrêmes de chaque table : 1) en haut à gauche se trouvent les situations de reproduction sociale au sein des classes populaires, 2) en bas à droite, la reproduction dans les classes supérieures, 3) en haut à droite, les situations d'ascension sociale des classes populaires aux classes supérieures, et 4) au bas à gauche, la mobilité descendante des classes supérieures vers les classes populaires. L'analyse des écarts permet de mettre en évidence deux tendances saillantes pour les familles de deux parents immigrés : une plus faible reproduction sociale au « haut » et en « bas » de la société et une plus forte ascension sociale des classes populaires vers les classes supérieures.

Il faut également noter qu'au sein des fractions du pôle économique, la mobilité ascendante des classes moyennes vers les classes supérieures est moins fréquente pour les enfants d'immigré·es. C'est aussi le cas au sein du pôle culturel pour les hommes G2.5. Les

femmes G2.5, comme c'est le cas des hommes G2, issues des fractions culturelles des classes supérieures ont également plus de risques de connaître une trajectoire descendante vers les classes populaires précaires. Lorsqu'elles sont issues des classes moyennes du pôle économique, elles sont également surreprésentées au sein des classes moyennes du pôle culturel.

Finalement, l'analyse des écarts de log-odds permet de préciser quelles sont les trajectoires de mobilité chez les enfants d'immigré·es qui diffèrent significativement des trajectoires de la population majoritaire. Ce faisant, si elle dénote des trajectoires de mobilité ascendante plus fréquentes pour les descendant·es d'origine populaire, elle montre aussi les obstacles dans la reproduction sociale auxquels font face les enfants d'immigré·es issu·es des classes supérieures. De manière intéressante, l'analyse n'identifie pas de trajectoires horizontales distinctes pour les enfants d'immigré·es par rapport aux majoritaires. La position au sein de chacun de ces pôles requiert pourtant des ressources spécifiques (capital économique ou culturel) qui peuvent constituer des leviers d'une « fermeture sociale » entre fractions de l'espace social (Flemmen et al., 2017). Si ces barrières sociales existent au sein de la société française, le « taux de conversion » (Bourdieu, 1979 : 273) des capitaux dans la transmission intergénérationnelle permettant de passer des fractions culturelles aux fractions économiques, et inversement, ne semble pas systématiquement différencié au sein des populations issues de l'immigration par rapport à la population native.

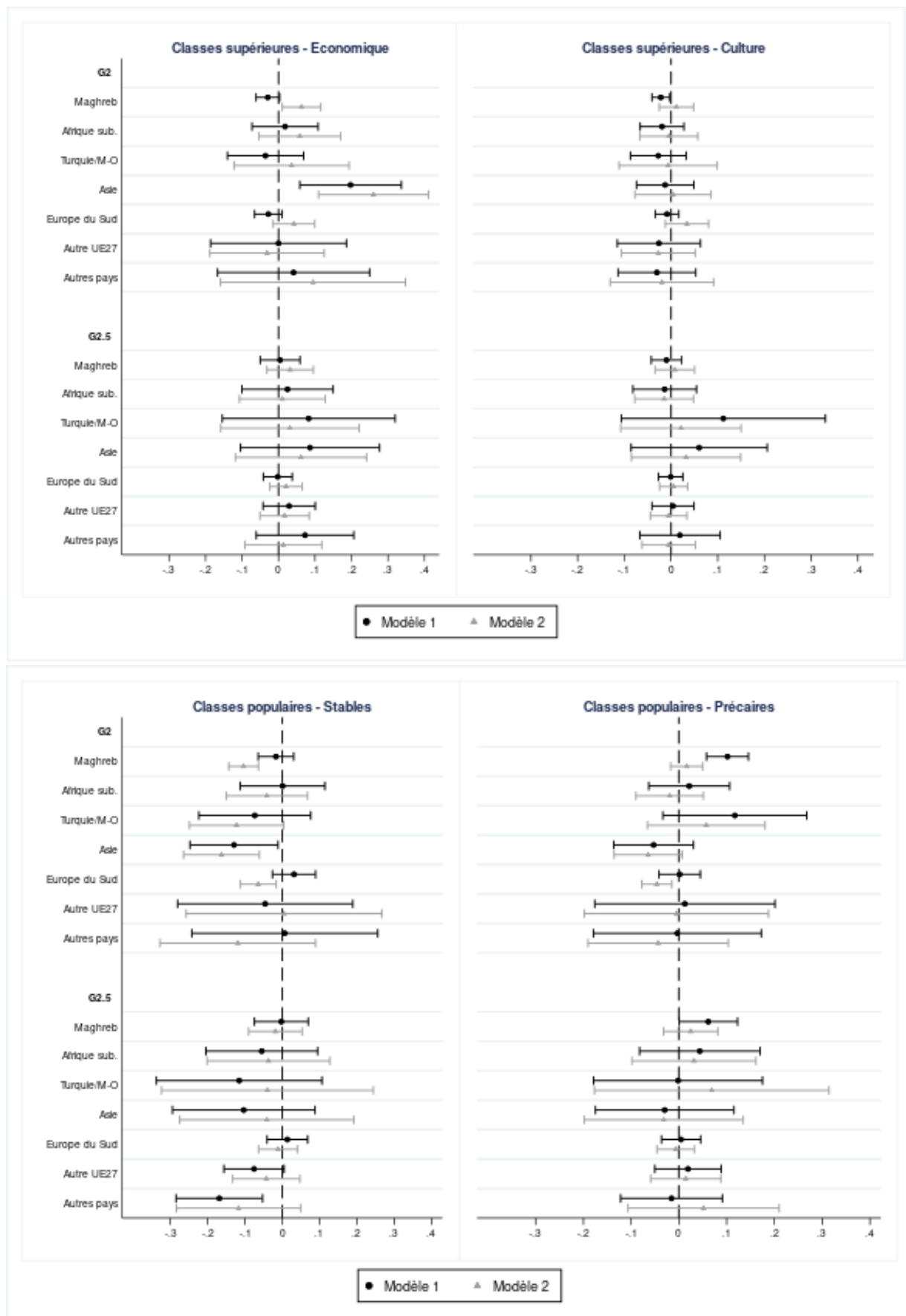
III. La différenciation des positions sociales atteintes à origine sociale comparable

Dans cette dernière partie, nous explorons plus en détails les déterminants de la classe sociale atteinte par les répondant·es. On s'intéresse ici au rôle de l'origine géographique et sociale. À origine sociale comparable, les enfants de deux parents immigrés ont-ils moins de chances d'occuper des positions sociales favorisées que la population majoritaire ? L'hétérogénéité sociale observée au sein des G2 se confirme-t-elle lorsque l'on tient compte de l'origine sociale ?

Pour étudier ces questions, on utilise successivement deux modèles de régression logistiques multinomiales. Le modèle 1 contrôle uniquement par des variables sociodémographiques : le lien à la migration et l'origine géographique, l'âge, le sexe, et la situation matrimoniale au moment de l'enquête (célibataire, marié·e, pacsé·e, divorcé·e, veuf·ve). Le modèle 2 introduit en outre deux variables caractérisant l'origine sociale : la classe sociale et le diplôme des parents. Pour tenir compte de la structure familiale dans laquelle le·la répondant·e a été socialisé·e, le modèle 2 ajoute également une variable indiquant s'il·elle a été élevé·e par ses deux parents ou non.

Les résultats de ces estimations pour les coefficients associés aux catégories de population selon l'origine sont présentés dans la Figure 6 sous forme d'effets marginaux, toujours en référence aux à la population majoritaire. Par souci de concision, les résultats pour les classes moyennes économiques et culturelles, qui ne montrent aucune différence significative entre enfants d'immigré·es et majoritaires, ne sont montrés qu'en Annexe (Figure A2).

Figure 6 : Effets marginaux du lien à la migration et de l'origine géographique sur la probabilité d'appartenir aux classes supérieures ou populaires (par rapport à la population majoritaire).



Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer, enfants de natif·ves des Outre-mer et petits-enfants d'immigré·es.

Lecture : les G2 originaires du Maghreb ont une probabilité d'appartenir aux classes supérieures économiques plus élevée de 6,4 points de pourcentage que la population majoritaire, en contrôlant du sexe, de l'âge, et de la situation matrimoniale au moment de l'enquête, la classe sociale et le diplôme des parents, et la situation familiale pendant l'enfance (Modèle 2).

Note : les régressions sont pondérées.

Premier résultat de ces régressions, les positions sociales atteintes par les G2.5 sont peu différentes de celles des majoritaires, ce qui vaut pour les deux modèles (avant et après la prise en compte de l'origine sociale). Les différences sont davantage marquées pour les enfants de deux parents immigrés (G2). En particulier, les G2 d'Asie ont significativement plus de chances (+19 points de pourcentage) que la population majoritaire d'occuper des positions au sein de la classe supérieure économique, en particulier quand on prend en compte le diplôme et la classe sociale des parents (+26 points de pourcentage). Cet écart entre les modèles 1 et 2 est encore plus marqué pour les G2 du Maghreb, puisque la différence avec les majoritaires – même si beaucoup plus faible que dans le cas des Asiatiques – ne devient significative que lorsqu'on prend en compte l'origine sociale. Cet avantage relatif ne s'observe pas au sein de la classe supérieure culturelle. L'interprétation de cette distinction nécessiterait des approfondissements qui dépassent le cadre de cette recherche, mais on peut toutefois proposer plusieurs pistes interprétatives. D'abord, il est possible qu'existe chez les enfants d'immigré·es une valorisation plus forte des carrières associées à la réussite économique, plutôt qu'au statut professionnel (notamment, la réussite à un concours de la fonction publique). La valorisation des professions du pôle économique, notamment libérales ou susceptibles d'offrir des carrières internationales, peut aussi être une réponse à l'anticipation ou l'expérience de discriminations dans le cadre professionnel (Shahrokni, 2019). Enfin, ce résultat renvoie possiblement à la formation de « niches ethniques » chez les descendants G2 au sein des classes supérieures (Midtbøen et Nadim, 2019), davantage susceptibles de se développer au sein du pôle économique.

Plus qu'au sein des classes supérieures, les positions des G2 se distinguent également de celles des majoritaires quant à la probabilité d'appartenir aux classes populaires. Lorsque l'on contrôle l'origine sociale, les enfants de deux parents immigrés ont ainsi moins de chances de faire partie des classes populaires stables. Ce résultat s'observe pour toutes les origines, à l'exception de l'Afrique subsaharienne et des pays européens hors Italie, Espagne et Portugal. Les différences avec les majoritaires sont à l'inverse moins marquées en ce qui concerne les classes populaires précaires. Si les G2 du Maghreb ont plus de chances que la population majoritaire d'occuper ce type de positions, ces écarts disparaissent dans le modèle 2. Finalement, à origine sociale similaire, seuls les G2 d'Europe du Sud se détachent avec des probabilités plus faibles d'appartenir à ce groupe.

Étant donné les différences selon le genre observées jusqu'à présent, des modèles supplémentaires testent dans quelle mesure le rôle de la catégorie de population diffère pour les hommes et pour les femmes, en introduisant des effets d'interaction. Ces modèles sont disponibles en annexe (Figure A3). Les résultats montrent globalement peu de différences selon le sexe.

Conclusion

Ce texte s'est attaché à documenter la diversité des positions et de la mobilité sociales des immigré·es et de leurs enfants, en les comparant à la population majoritaire. Pour cela, nous avons construit une nomenclature multidimensionnelle des positions sociales qui distingue, au sein des classes moyennes et supérieures, une fraction à dominante économique et une fraction à dominante culturelle, et au sein des classes populaires, une fraction stabilisée et une fraction précaire.

Les résultats donnent à voir la variation des positions sociales des individus en fonction de leur génération migratoire, de leur origine et de leur sexe. Mais à l'intérieur même des groupes définis par ces trois variables, une pluralité de situations sociales co-existent : même parmi les groupes généralement désavantagés, tels que les femmes immigrées du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie, on trouve des individus qui appartiennent aux classes supérieures. De même, au sein des groupes généralement privilégiés, comme les fils d'immigrés asiatiques ou la population majoritaire, on observe également des membres des classes populaires en nombre non négligeable.

Nos analyses ont également porté une attention particulière au poids de l'origine sociale. Les enfants d'immigré·es font plus souvent l'expérience d'une mobilité sociale ascendante. Ce résultat est en accord avec des études internationales qui ont mis en évidence des taux de mobilité sociale ascendante plus élevés pour les enfants d'immigrés (Ferry et Ichou, 2024). Des analyses menées en France sur la mobilité intergénérationnelle d'éducation (Beauchemin et al., 2022) et de revenus (Abbas et Sicsic, 2022) corroborent également cette observation. Ces trajectoires de mobilité ascendante s'expliquent en grande partie par les origines sociales nettement moins favorisées des enfants d'immigré·es par rapport à la population majoritaire.

Si, dans ce travail comme dans la plupart des études existantes, la mobilité sociale relie deux générations (les parents et leurs enfants), il sera utile, à l'avenir, d'analyser le rôle des grands-parents dans la transmission des positions sociales sur trois générations au sein des familles immigrées comme dans les familles majoritaires. Des prolongements de ce premier travail pourraient également s'employer à raffiner la nomenclature proposée dans ce texte, notamment en prenant mieux en compte la diversification des formes d'emploi dans la société française contemporaine avec l'augmentation du nombre d'indépendant·es (Amossé, Cayouette-Remblière et Gros, 2023). Surtout, on aimerait dépasser le seul niveau individuel pour mieux caractériser les positions sociales des ménages, à l'instar de la nouvelle PCS Ménage mise à disposition par l'Insee depuis 2022 (Amossé et Cayouette-Remblière, 2022 ; voir aussi Cayouette-Remblière et Ichou, 2019).

Références

- ABBAS H., SICSIC M.**, 2022, « Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France », *INSEE Analyses*, 73.
- ALBA R. D., NEE V.**, 2003, *Remaking the American mainstream: Assimilation and contemporary immigration*, Harvard University Press.
- AMOSSE T., CAYOUILLE-REMBLIERE J.**, 2022, « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », *Economie et Statistique*, 532-533, p. 139-157.
- AMOSSE T., CAYOUILLE-REMBLIERE J., GROS J.**, 2023, « Un schéma de classe d'emploi à la française: », *Revue française de sociologie*, Vol. 63(2), p. 201-255. doi:10.3917/rfs.632.0201
- BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P., HERAN F.** (dir.), 2016, *Trajectoires et origines: enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Éditions, Grandes enquêtes, 622 p.
- BEAUCHEMIN C., ICHOU M., SIMON P., TEO2** l'équipe de l'enquête, 2022, « Familles immigrées: le niveau d'éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population & Sociétés*, 7, p. 1-4.
- BOURDIEU P.**, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 680 p.
- BUCCA M.**, 2020, « Heatmaps for Patterns of Association in log-Linear Models », *Socius*, 6, p. 2378023119899219. doi:10.1177/2378023119899219
- CAYOUILLE-REMBLIERE J.**, 2015, « De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire) », *Sociologie*, 6(4), p. 377-400.
- CAYOUILLE-REMBLIERE J., DUWEZ E., GOFFETTE C., MERCKLE P.**, 2021, « Représenter et catégoriser l'espace social », in Duwez E., Mercklé P. (dir.), *Un panel français*, Ined Éditions, p. 47-74. doi:10.4000/books.ined.16340
- CAYOUILLE-REMBLIERE J., ICHOU M.**, 2019, « Saisir la position sociale des ménages : une approche par configurations », *Revue française de sociologie*, 60(3), p. 385-427. doi:10.3917/rfs.603.0385
- DROUHOT L. G., NEE V.**, 2019, « Assimilation and the Second Generation in Europe and America: Blending and Segregating Social Dynamics Between Immigrants and Natives », *Annual Review of Sociology*, 45(1), p. 177-199. doi:10.1146/annurev-soc-073117-041335
- DUBOST C.-L., TRANCHANT L.**, 2019, « Changer d'emploi, est-ce changer de position sociale?: La structure des classes populaires au prisme des mobilités professionnelles des ouvriers et des employés », *Sociétés contemporaines*, N° 114(2), p. 59-88. doi:10.3917/soco.114.0059
- FERRY M., ICHOU M.**, 2024, « The role of migration for intergenerational mobility », in *Research handbook on intergenerational mobility*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- FLEMMEN M., JARNESS V., ROSEN LUND L.**, 2019, « Class and status: on the misconstrual of the conceptual distinction and a neo-Bourdieuian alternative », *The British Journal of Sociology*, 70(3), p. 816-866.
- FLEMMEN M. P., TOFT M., ANDERSEN P. L., HANSEN M. N., LJUNGGREN J.**, 2017, « Forms of Capital and Modes of Closure in Upper Class Reproduction », *Sociology*, 51(6), p. 1277-1298. doi:10.1177/0038038517706325
- GORDON M. M.**, 1964, *Assimilation in American life: The role of race, religion, and national origins.*, Oxford University Press on Demand.
- ICHOU M.**, 2018, *Les enfants d'immigrés à l'école: inégalités scolaires du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, Presses universitaires de France.
- LI Y., HEATH A.**, 2016, « Class Matters: A Study of Minority and Majority Social Mobility in Britain, 1982–2011 », *American Journal of Sociology*, 122(1), p. 162-200. doi:10.1086/686696

- MEURS D., LHOMMEAU B., OKBA M.**, 2016, « Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle », in *Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Editions de l'Ined, p. 233-263.
- MEURS D., PAILHE A.**, 2008, « Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, genre et sociétés*, N° 20(2), p. 87. doi:10.3917/tgs.020.0087
- MIDTBØEN A. H., NADIM M.**, 2019, « Ethnic niche formation at the top? Second-generation immigrants in Norwegian high-status occupations », *Ethnic and Racial Studies*, 42(16), p. 177-195. doi:10.1080/01419870.2019.1638954
- OECD**, 2018, *Catching Up? Country Studies on Intergenerational Mobility and Children of Immigrants*, OECD. doi:10.1787/9789264301030-en
- OKBA M.**, 2012, « Métiers des pères et des descendants d'immigrés: une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique », *Dares Analyses*, 58, p. 1-9.
- PLATT L.**, 2005, « The Intergenerational Social Mobility of Minority Ethnic Groups », *Sociology*, 39(3), p. 445-461. doi:10.1177/0038038505052494
- POTOCHNICK S., HALL M.**, 2021, « US Occupational Mobility of Children of Immigrants Based on Parents' Origin-Country Occupation », *Demography*, 58(1), p. 219-245.
- SANTELLI E.**, 2001, *La mobilité sociale dans l'immigration: itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presses Univ. du Mirail.
- SHAHROKNI S.**, 2019, « The transnational career aspirations of France's high-achieving second-generation Maghrebi migrants », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(3), p. 437-454. doi:10.1080/1369183X.2017.1394179
- TORCHE F.**, 2015, « Analyses of intergenerational mobility: An interdisciplinary review », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 657(1), p. 37-62.
- VALLET L.-A.**, 2020, « Chapter Five. Intergenerational Mobility and Social Fluidity in France over Birth Cohorts and Across Age: The Role of Education », in *Education and Intergenerational Social Mobility in Europe and the United States*, Stanford University Press, p. 91-121.
- WEBER M.**, 1922, *Économie et société*, Paris, Presses Pocket/Plon.

Annexes

Tableau A1 : Effectifs de la population d'analyse, par statut migratoire, origine géographique et sexe

	Hommes	Femmes
G1		
Maghreb	1 244	1 207
Afrique sub-saharienne	868	1 001
Turquie/Moyen-Orient	492	491
Asie	654	1 002
Europe du Sud	492	531
Autre UE27	262	394
Autres pays	322	489
G2		
Maghreb	675	758
Afrique sub-saharienne	228	343
Turquie/Moyen-Orient	189	190
Asie	214	181
Europe du Sud	381	322
Autre UE27	29	37
Autres pays	28	35
G2.5		
Maghreb	296	321
Afrique sub-saharienne	136	150
Turquie/Moyen-Orient	28	37
Asie	97	116
Europe du Sud	414	391
Autre UE27	225	250
Autres pays	85	102
Population majoritaire	2 886	3 062
Total	10 245	11 410

Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer et enfants de natif·ves des Outre-mer.

Figure A1 : Tables de mobilité sociale intergénérationnelle parmi les enfants d'immigré·es et la population majoritaire, par sexe (pourcentage)

Hommes

Enfants de deux parents immigrés (G2)

Femmes

		Classe sociale ego					
		Cl pop précaires	Cl pop stables	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	17	31	13	22	3	13
	Cl moy - Culture	5	18	20	19	8	31
	Cl moy - Eco	14	23	14	25	6	17
	Cl sup - Culture	13	24	25	3	9	25
	Cl sup - Eco	15	13	18	16	8	30

		Classe sociale ego					
		Cl pop précaires	Cl pop stables	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	25	32	27	5	3	9
	Cl moy - Culture	18	27	33	3	7	11
	Cl moy - Eco	18	33	21	10	5	12
	Cl sup - Culture	6	22	25	0	9	37
	Cl sup - Eco	6	18	33	18	7	19

Enfants avec un seul parent immigré (G2.5)

		Classe sociale ego					
		Cl pop précaires	Cl pop stables	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	18	34	10	22	4	12
	Cl moy - Culture	10	24	23	18	4	21
	Cl moy - Eco	14	27	10	30	3	16
	Cl sup - Culture	5	9	21	9	29	28
	Cl sup - Eco	10	11	15	12	8	43

		Classe sociale ego					
		Cl pop précaires	Cl pop stables	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	22	42	20	4	4	7
	Cl moy - Culture	20	19	31	8	8	15
	Cl moy - Eco	14	23	40	7	5	11
	Cl sup - Culture	11	5	46	3	12	23
	Cl sup - Eco	9	13	27	6	8	35

Population majoritaire

		Classe sociale ego					
		Cl pop - Non stable	Cl pop - Stable	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	16	42	11	21	2	9
	Cl moy - Culture	7	20	19	20	14	21
	Cl moy - Eco	6	20	12	35	5	22
	Cl sup - Culture	3	13	17	14	19	35
	Cl sup - Eco	8	12	22	15	11	32

		Classe sociale ego					
		Cl pop - Non stable	Cl pop - Stable	Cl moy - Culture	Cl moy - Eco	Cl sup - Culture	Cl sup - Eco
Classe sociale parentale	Cl populaires	21	45	20	7	3	4
	Cl moy - Culture	20	21	35	6	5	12
	Cl moy - Eco	12	27	30	12	5	14
	Cl sup - Culture	1	11	39	1	19	28
	Cl sup - Eco	8	14	36	5	9	28

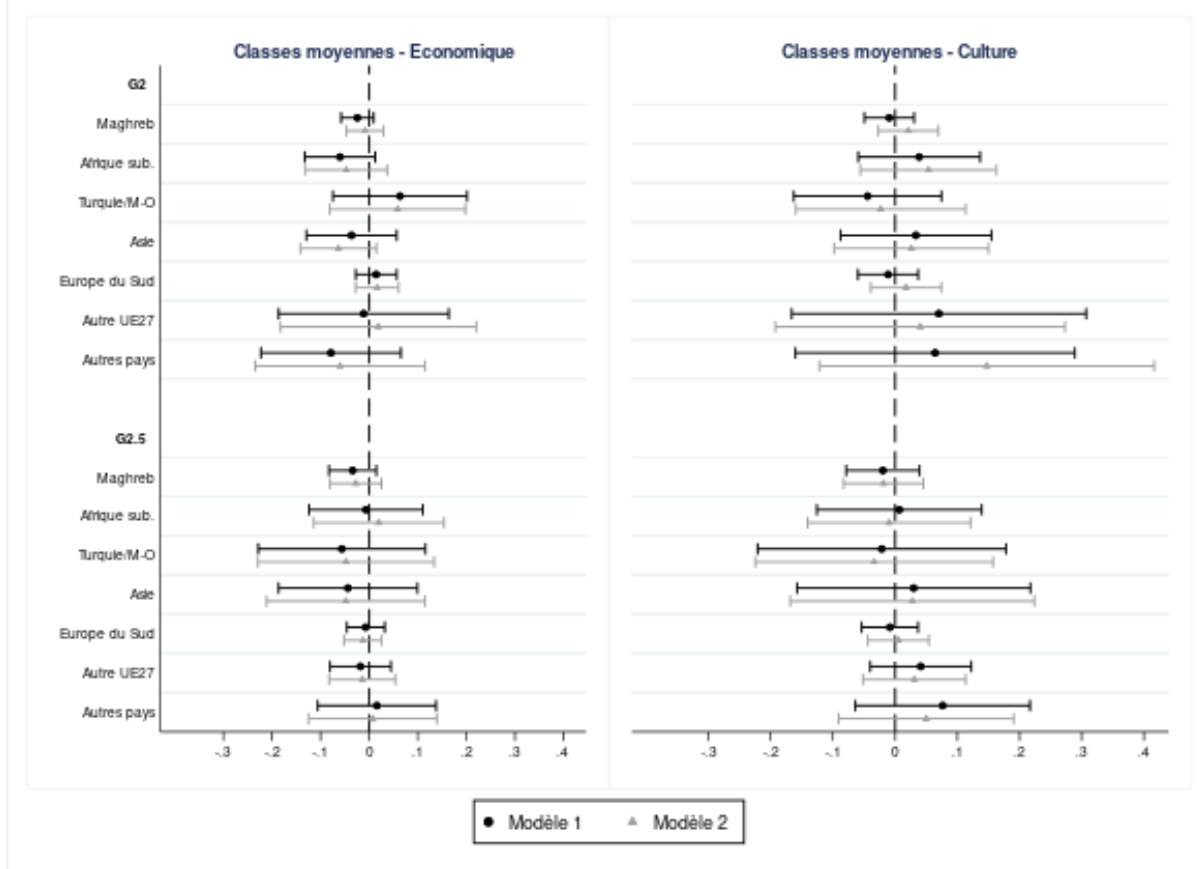
Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif-ves des Outre-mer et enfants de natif-ves des Outre-mer.

Lecture : chez les hommes, 17 % des enfants G2 de parents des classes populaires appartiennent aux classes populaires précaires, contre 25 % chez les femmes.

Note : plus la case est foncée, plus la proportion est élevée, plus la case est claire, plus la proportion est faible. Dans chaque tableau, les cellules sur la diagonale (d'en haut à gauche à en bas à droite) représentent des cas d'immobilité sociale où les répondants appartiennent à la même classe sociale que leurs parents. La nomenclature de la classe sociale des répondant-es étant plus détaillée que celle de leurs parents (distinction entre les classes populaires stables et précaires), il ne s'agit pas strictement ici d'une diagonale : il faut considérer comme appartenant à cette diagonale les deux premières cases en haut à gauche, qui correspondent à une immobilité intergénérationnelle au sein des classes populaires. Les cellules au-dessus de cette « diagonale » correspondent à de la mobilité ascendante, celles en-dessous représentent la mobilité descendante.

Figure A2 : Effets marginaux du lien à la migration et de l'origine géographique sur la probabilité d'appartenir aux classes moyennes (par rapport à la population majoritaire)



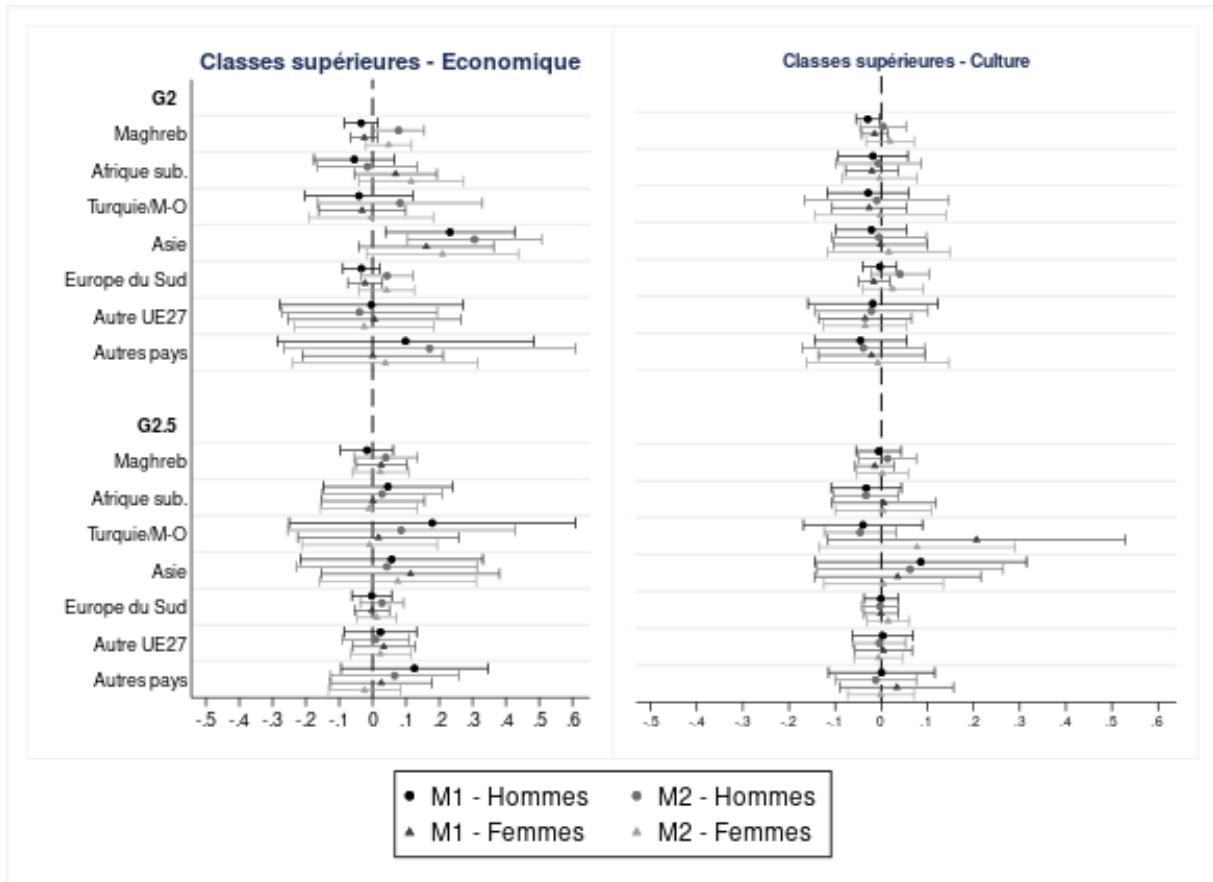
Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

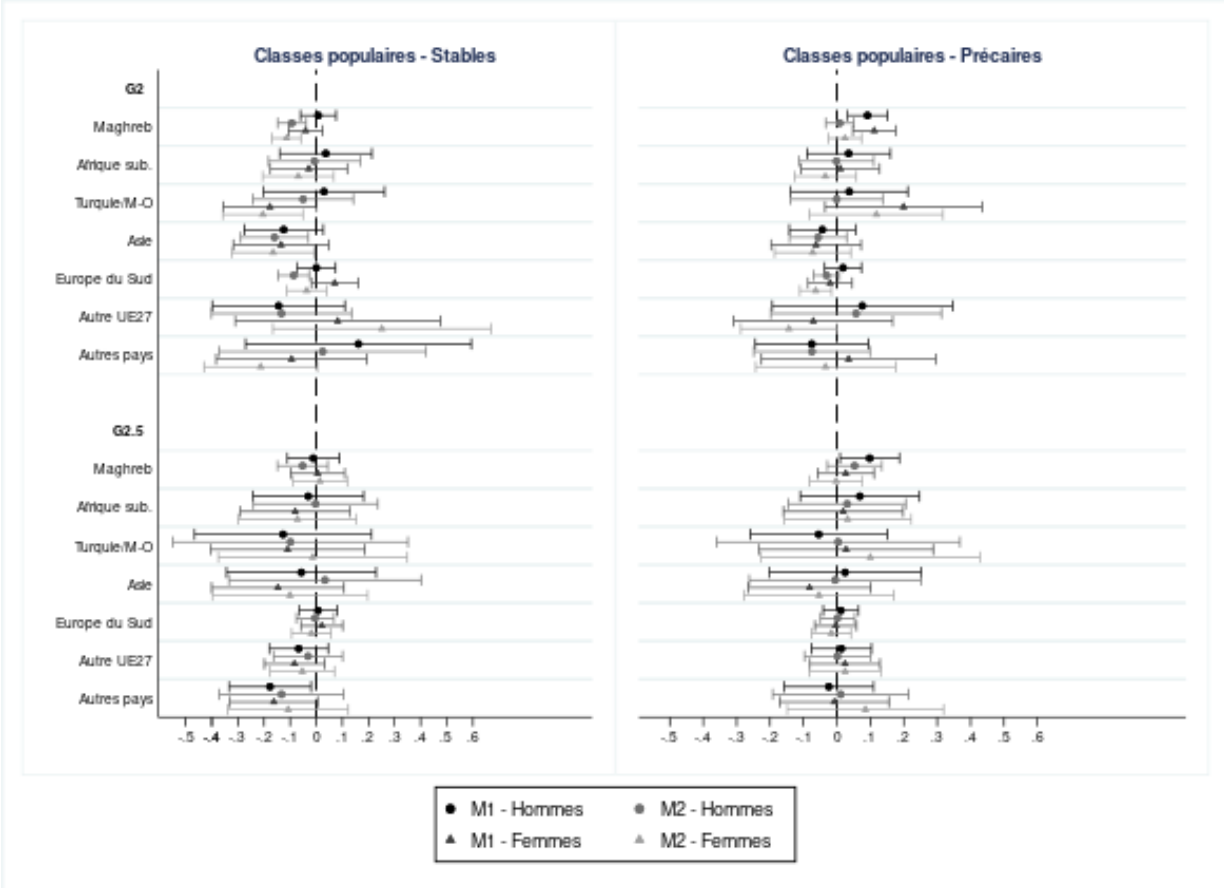
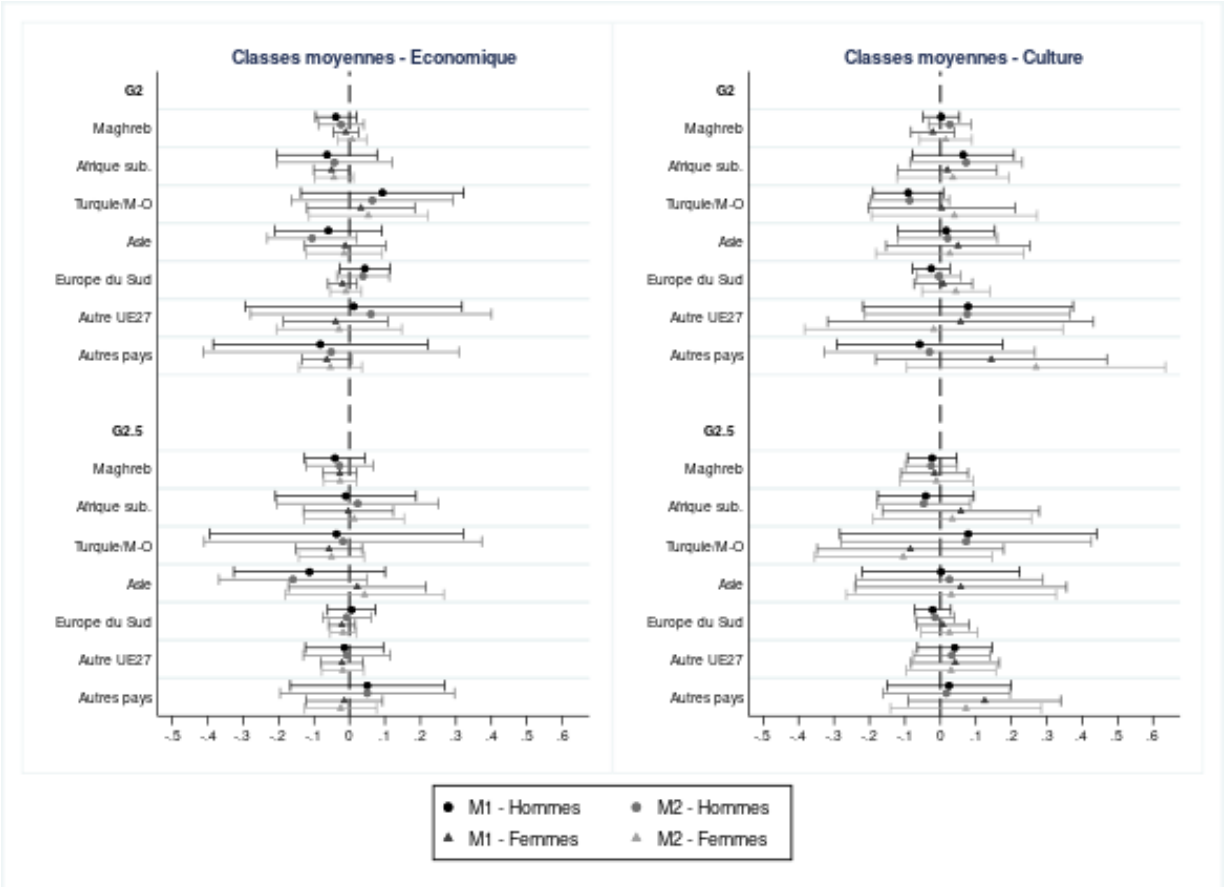
Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer, enfants de natif·ves des Outre-mer et petits-enfants d'immigré·es.

Lecture : les G2 originaires du Maghreb ont une probabilité d'appartenir aux classes moyennes culturelles moins élevée de 1,2 points de pourcentage que la population majoritaire, en contrôlant du sexe, de l'âge, et de la situation matrimoniale au moment de l'enquête (Modèle 1). Cette différence n'est pas statistiquement significative.

Note : les régressions sont pondérées.

Figure A3 : Effets marginaux du lien à la migration et de l'origine géographique sur la probabilité d'appartenir à chaque classe sociale, selon le sexe (par rapport à la population majoritaire)





Source : TeO2 (2019-2020, Ined-Insee).

Champ : individus âgés de plus de 25 ans et ayant déjà travaillé, hors natif·ves des Outre-mer et enfants de natif·ves des Outre-mer.

Lecture : les hommes G2 originaires du Maghreb ont une probabilité d'appartenir aux classes supérieures économiques moins élevée de 2,9 points de pourcentage par rapport à la population majoritaire, en contrôlant du sexe, de l'âge, et de la situation matrimoniale au moment de l'enquête (Modèle 1). Cette différence s'inverse et atteint +8,2 points de pourcentage quand on contrôle également de la classe sociale et le diplôme des parents, ainsi que de la présence des deux parents dans l'enfance (Modèle 2).

Note : les régressions sont pondérées.